

SELARL JURIKALIS 42

Huissiers de Justice Associés

5, place Jean Plotton

42000 SAINT-ETIENNE

Tel : 04 77 32 41 90

Fax 04 77 25 49 41

CDC 40031 0001 0000170716 K 53

Email : mirefleurcartier@huissier-loire.com

EXPEDITION



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION



AVOVENTES.fr

L'AN DEUX MIL VINGT

ET LE VINGT DEUX SEPTEMBRE

A LA DEMANDE DE:

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la résidence le Forum, sis 2 à 8 Place du Forum / 1à 21, allée Richard Wagner à Saint-Etienne (42800), agissant par son Syndic en exercice, la SAS BOUVET-BONNAMOUR, exerçant sous l'enseigne « BILLON-BOUVET-BONNAMOUR », au capital social de 76.320,00€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 957 518 939, dont le siège social est sis 119, avenue du Maréchal Saxe à Lyon (69003), où elle est représentée par son Président en exercice domicilié en cette qualité audit siège.

OBJET :

Le requérant a engagé une procédure de licitation partage à l'encontre de l'indivision .

Suivant Jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de SAINT-ETIENNE en date du 16 octobre 2018 j'ai été commis aux fins de dresser le procès-verbal de description.

C'est pourquoi,

REQUIS A CET EFFET,

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je soussigné, Maître Jean-Philippe MIREFLEUR, Huissier de Justice Associé, membre de la SELARL JURIKALIS 42, à la résidence de SAINT-ETIENNE (42000), y demeurant, 5, place Jean Plotton,

CERTIFIE m'être transporté ce jour à 08 heures 00, sis 13, allée Richard Wagner à SAINT-ETIENNE (42000), où étant et assisté de :

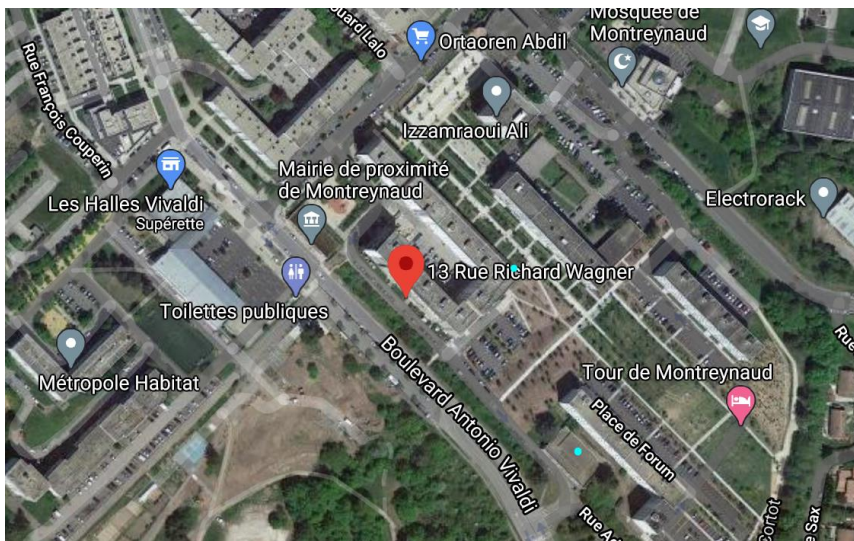
témoign,

témoign,

serrurier,

diagnostiqueur,

et en leur continuelle présence, j'ai fait les constatations ci-après :



L'immeuble est situé au cœur du quartier de « Montreynaud », à proximité des écoles et commerces et environ 7 kilomètres du centre-ville.

Le Syndic de copropriété de l'immeuble est la Société BILLON-BOUVET-BONNAMOUR, 118 Avenue de Saxe à LYON.

Les charges de copropriété d'élèvent à la somme d'environ 530,00€ par trimestre (comprenant chauffage collectif, eau et gaz).

L'immeuble est pourvu d'un ascenseur.

Après avoir frappé et personne n'ayant répondu, j'ai fait procéder à l'ouverture de la porte palière par le serrurier requis à cet effet.

Nous avons ensuite pénétré dans les lieux et visités ces derniers.

J'ai chargé _____ gérant de la société COEF de procéder aux diagnostics suivants qui seront annexés aux présentes :

- diagnostic de performance énergétique, (DPE),
- certificat de mesurage,
- repérage amiante,
- état de l'installation électrique,
- état de l'installation intérieure de gaz,
- état des risques et des pollutions.

Les biens de l'indivision _____ consistent en un appartement de 64,80m² et une cave.

Je constate que les lieux sont inoccupés.

L'APPARTEMENT – lot n°1416

Il est situé au 4^{ème} étage de l'immeuble.

Il se compose d'un hall d'entrée, d'un séjour, d'une cuisine attenante semi-ouverte, de deux chambres, d'une salle de bains et d'un cabinet d'aisance.

Il présente une surface totale d'environ 64,80m², d'après le certificat établi par la Société COEF.



AVOVENTES.fr

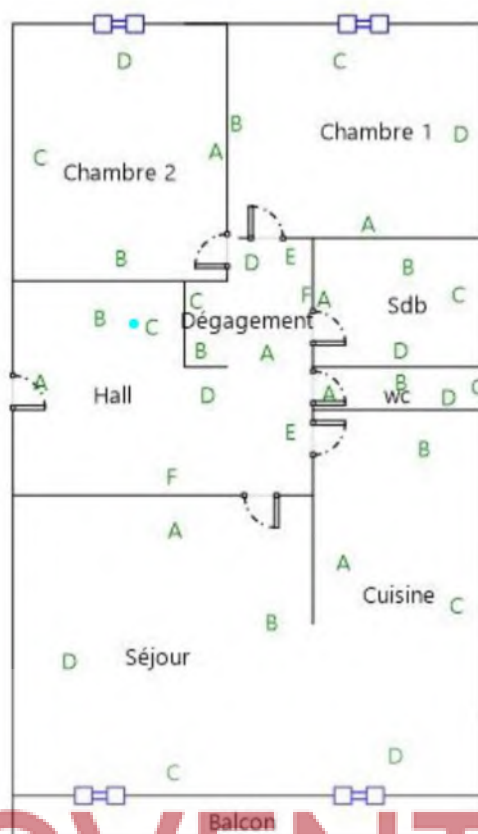


Photo n° 2 : vue du plan de l'appartement.

Il existe un système de chauffage collectif.

ENTREE et DEGAGEMENT :

Porte d'entrée neuve avec serrure de type haute sécurité.

Sol : dalles de linoléum vétustes.

Murs : tapisserie vétuste.

Plafond : peinture écaillée,

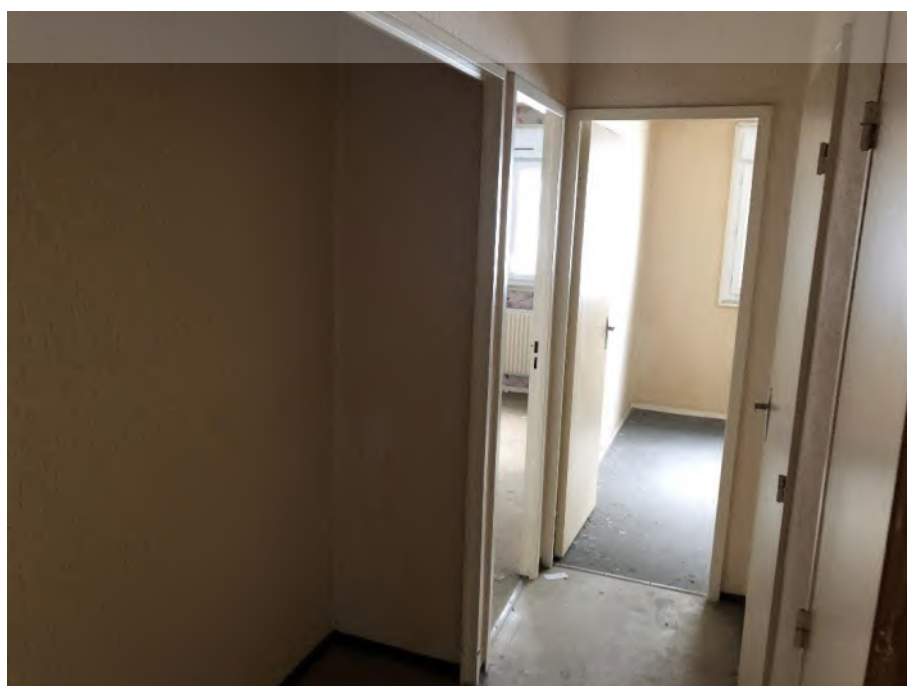
Electricité : un tableau électrique très vétuste, deux prises, deux sorties centrales et trois interrupteur.

Equipement : deux placards muraux sans porte et un interphone (neuf).



AVOVENTES•fr

Photos n° 3 et 4 : vues de l'entrée.



SEJOUR :

Sol : moquette hors d'usage.

Murs : tapisserie vétuste et se décollant.

Plafond : peinture entièrement écaillée,

Ouverture : une porte-fenêtre neuve en PVC de couleur blanc triple battant avec volet roulant manuel neuf,

Electricité : deux interrupteurs, quatre prises, une sortie centrale et une arrivée d'antenne,

Equipement : un radiateur.



Photos n°5 et 6 : vues du séjour.



CUSINE :

Une porte de communication vitrée sur l'entrée.

Sol : dalles de linoléum très vétustes.

Murs : tapisserie très vétuste et carrelage en crédence.

Plafond : peinture entièrement écaillée,

Ouverture : une porte-fenêtre neuve en PVC de couleur blanc double battant avec volet roulant manuel neuf,

Electricité : deux interrupteurs, trois prises, une arrivée pour électroménager, et une sortie centrale avec néon,

Equipement : un meuble en aggloméré deux portes avec un évier 2 bacs – 1 égouttoir, une arrivée gaz,

Divers : un radiateur, et une bouche d'aération.



AVOVENTES.fr



Photo n°7 : vue de la cuisine.



AVOVENTES•fr

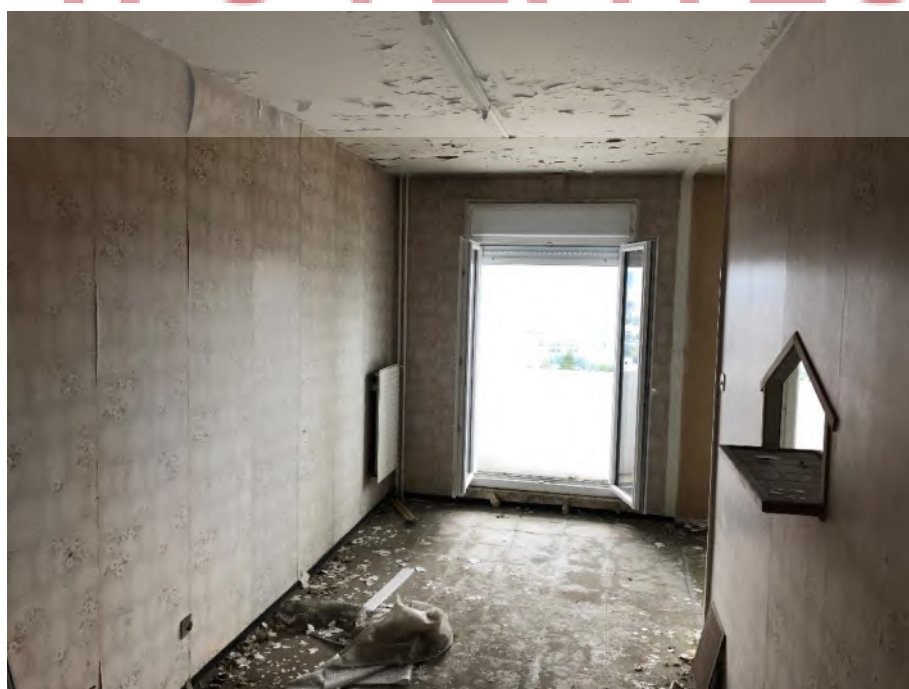


Photo n°8 : vue de la cuisine.

CHAMBRE n°1 :

Sol : moquette hors d'usage.

Murs : tapisserie vétuste.

Plafond : peinture fortement écaillée,

Ouverture : une fenêtre neuve ne PVC blanc de type double vitrage avec volet roulant manuel,

Electricité : une sortie centrale, trois prises, et un interrupteur,

Divers : un radiateur.



AVOVENTES.fr



Photo n°9 : vue de la chambre n°1.

CHAMBRE n°2 :

Sol : moquette hors d'usage.

Murs : tapisserie vétuste.

Plafond : peinture fortement écaillée,

Ouverture : une fenêtre neuve ne PVC blanc de type double vitrage avec volet roulant manuel,

Electricité : une sortie centrale, deux prises, et un interrupteur,

Divers : un radiateur.



AVOVENTES.fr



Photo n°10 : vue de la chambre n°2.

SALLE DE BAINS :

Sol : dalles de linoléum vétustes.

Murs : tapisserie hors d'usage et crédence en faïence de couleur blanche.

Plafond : peinture vétuste,

Ouverture : une porte de communication pleine sur le dégagement,

Equipement : un lavabo sur colonne en faïence blanche, un bidet et une baignoire,

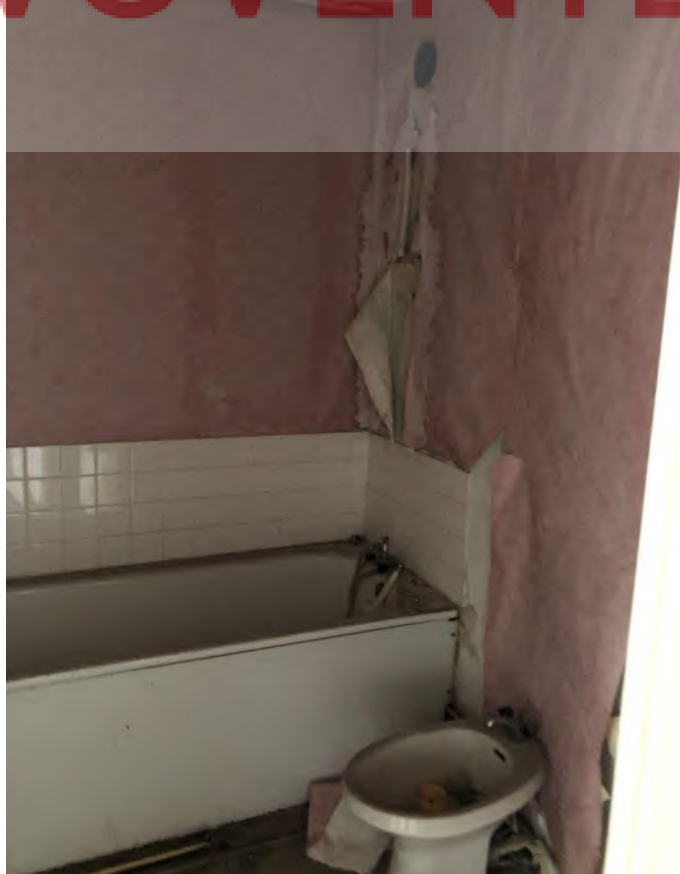
Electricité : une sortie centrale, une sortie en applique, une prise et deux interrupteurs,

Divers : une bouche d'aération et un radiateur.

Je note la présence d'un ancien et important dégât des eaux provenant d'eaux usées.



AVOVENTES.fr



Photos n°11 et 12 : vue de la salle de bains.



AVOVENTES•fr

CABINET D'AISANCE :

Une porte de communication pleine avec le dégagement.

Sol : dalles de linoléum très vétuste.

Murs : tapisserie hors d'usage.

Plafond : peinture vétuste,

Equipement : une cuvette à l'anglaise avec chasse dorsale.



Photo n°13 : vue du cabinet d'aisance.



CAVE – lot n°1398

Elle est située au sous-sol de l'immeuble.

Je relève qu'elle est vide.



Photo n°14 : vue de la cave.

J'ai clos mes opérations et nous nous sommes retirés à 09h15.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de constat,

POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Me Jean-Philippe MIREFLEUR



	COUT
Droit Fixe	220,94 €
Art. A444-18	75,00 €
S.C.T	7,67 €
H.T.	303,61 €
TVA	60,72 €
Vac. Témoins	22,00 €
Taxe Forfaitaire	14,89 €
TOTAL	401,22 €



AVOVENTES.fr